

Conseil de la Fondation de Saint-Gervais Genève (Fondation pour les arts de la scène et les expressions culturelles pluridisciplinaires)

La Fondation de St Gervais se réunit régulièrement une fois par mois. Son conseil a été particulièrement remanié; notamment on peut noter le départ de Monsieur Lescaze au poste de président et du conseil de fondation.

Une partie de nos séances se sont passées en mode visio conférence sans problèmes particuliers.

La présidence a été reprise très avantageusement par la représentante socialiste et ancienne vice présidente Madame Irminger.

Ce conseil est plutôt ancré sur la gauche de l'échiquier et nous avons pu constater très régulièrement l'absence des conseillers extraparlimentaires de droite si ce n'est la vice présidente PLR Madame Buffet-Desfayes.

Acceptation des comptes 19/20, en présence du réviseur, discussion et vote à l'unanimité.

Les comptes 2019 - 2020 font apparaitre un résultat positif de 40'000.-

Le budget 2020 -2021 fait apparaitre un besoin de provision pour équilibrer l'exercice, qui seront assurée par des indemnités COVID

Rapport de performance saison 19/20 positif, malgré le COVID pour 2020. De manière générale et financière, St Gervais n'aura pas trop souffert de la phase COVID grâce aux aides. Il est à noter par contre que ce sont les techniciens indépendants et les artistes qui ont le plus souffert, mais pas les structures.

Changement de la fiduciaire en charge du contrôle des comptes.

Modification du Règlement d'organisation interne, voté à l'unanimité.

Préparation de la Convention de subventionnement avec la Ville de Genève, présentation et point de situation pour signature en 2023.

Préparation de la modification du statut du personnel, mise en place de commission et début de discussion tri-partite. On peut ici présager de discussion à venir ..., car le statut du personnel de St Gervais n'a pas suivi l'évolution du statut du personnel de l'état ou de la ville en général et bénéficie de conditions particulièrement positives. On peut aussi noter que ces conditions alourdissent le budget voir déséquilibrent le rapport entre l'argent dévolu à l'artistique, sa mission, et les salaires du personnel engagés en fixe. Il faudrait dans l'idéal pouvoir augmenter ce rapport en faveur de la mission artistique, mais ce n'est pas chose facile.

Reconduction à l'unanimité de la direction. Il faut noter la très grande compétence de la direction artistique et administrative du Théâtre. On peut constater que plusieurs manquements en terme administratif sont aujourd'hui mis à jour et réglé par l'actuelle direction.

Rapport du représentant des VERTES VERTS Delacoste Bernard